

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2003

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 mai 2003 à 21 h, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames : Francine Chabot
Lucie Désilets
Suzanne Gagnon
Nicole Leblanc

Messieurs : Michel Chamberland
Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaire représentant les parents :

Du secondaire : Madame Sylvie Picard

Sont également présents :

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général
Monsieur Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines

Sont absents :

Messieurs Yves Langevin et Sylvain Lévesque

Ouverture de la séance

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2003

49-CE-2002-2003

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

13.1 Calendriers scolaires 2003-2004 – Éducation des adultes

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2003
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines :
 - 8.1 Non-renouvellement d'un enseignant
 - 8.2 Non-renouvellement d'une enseignante
 - 8.3 Non-renouvellement d'une enseignante
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 10.1 Emprunt temporaire – Fonds d'opérations courantes (Janvier 2003 à juin 2003)
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Adjudication de contrat – PCP021/323 – École Gaétan-Boucher Réfection de la maçonnerie / Bloc A
 - 11.2 Adjudication de contrat – PCP039/329 – École Marie-Victorin (Brossard) – Réfection de la toiture / Sections 1, 2, 9, 10
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes :
 - 13.1 Calendriers scolaires 2003-2004 – Éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2003

18. Ajournement ou clôture de la séance

50-CE-2002-2003

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 22 AVRIL 2003**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2003 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

NON-RENGAGEMENT

51-CE-2002-2003

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot que la séance se poursuive à huis clos.

Adoptée unanimement

La séance du Comité exécutif se poursuit à huis-clos.

52-CE-2002-2003

IL EST PROPOSÉ par madame Suzanne Gagnon que le Comité exécutif reprenne ses travaux en séance public.

Adoptée unanimement

53-CE-2002-2003

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux que le sujet non-renngement d'un enseignant soit retiré de l'ordre du jour.

Adoptée unanimement

54-CE-2002-2003

NON-RENGAGEMENT D'UNE ENSEIGNANTE

ATTENDU l'état d'incapacité de l'enseignante;

ATTENDU que celle-ci a épuisé les bénéfices d'assurance salaire et de congés prévus à la convention collective;

CONSIDÉRANT ce qui précède et après mûres délibérations;

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Chabot de ne pas renouveler l'engagement de madame Johanne Gagnon pour l'année scolaire 2003-2004.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2003

55-2002-2003

NON-RENGAGEMENT D'UNE ENSEIGNANTE

ATTENDU l'état d'incapacité de l'enseignante;

ATTENDU que celle-ci a épuisé les bénéfices d'assurance-salaire et de congés prévus à la convention collective;

CONSIDÉRANT ce qui précède et après mûres délibérations;

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Leblanc de ne pas renouveler l'engagement de madame Mireille Soudre pour l'année scolaire 2003-2004.

Adoptée unanimement

56-CE-2002-2003

**EMPRUNT TEMPORAIRE – FONDS D'OPÉRATIONS
COURANTES**

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Chabot :

QUE le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Janvier 2003	60 461 040 \$
Février 2003	61 457 520 \$
Mars 2003	73 834 976 \$
Avril 2003	72 511 997 \$ *
Mai 2003	36 137 177 \$ *
Juin 2003	36 867 762 \$ *

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1^{er} janvier 2003 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires.

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec.

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2003

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 31-CE -2002-2003 du 28 janvier 2003 à toutes fins que de droit.

Adoptée unanimement

57-CE-2002-2003

**ADJUDICATION DE CONTRAT –
PCP021/323 – École Gaétan-Boucher
Réfection de la maçonnerie / Bloc A**

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Groupe Petrone inc. »;

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Leblanc :

QUE le contrat pour le projet PCP021/323, École Gaétan-Boucher, réfection de la maçonnerie / bloc A, soit accordé à la firme « Maçonnerie Paradis inc. » pour un montant total de 128 758,99 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 14 avril 2003 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

58-CE-2002-2003

**ADJUDICATION DE CONTRAT –
PCP039/329 – ÉCOLE MARIE-VICTORIN (BROSSARD)
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS 1, 2, 9, 10**

CONSIDÉRANT que douze (12) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Pelletier, N. Jean-Pierre, Architectes »;

IL EST PROPOSÉ par madame Suzanne Gagnon ;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2003

QUE le contrat pour le projet PCP039/329, école Marie-Victorin (Brossard), Réfection de la toiture/sections 1, 2, 9, 10 soit accordé à la firme « Poulin & Bureau inc. » pour un montant total de 131 470,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 11 avril 2003 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

59-CE-2002-2003

CALENDRIERS SCOLAIRES 2003-2004 – ÉDUCATION DES ADULTES

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables de consultation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE les calendriers scolaires 2003-2004 pour les centres de l'éducation des adultes, datés du 1^{er} avril 2003 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée unanimement

60-CE-2002-2003

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot la clôture de la séance.

Adoptée unanimement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

Présidente

Secrétaire général